

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00019 Numéro SIREN : 323 470 427 Nom ou dénomination : BECOUZE

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2023 sous le numéro de dépôt 7102

BECOUZE
Société par actions simplifiée au capital de 309.700 euros
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS
323 470 427 RCS ANGERS

ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU 30 JANVIER 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 14 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 1.998.118,95 euros, de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 1.998.118,95 €

Affectation

- Affectation au compte « Autres Réserves » 198.118,95 €

- A titre de dividendes 1.800.000,00 €

TOTAUX **1.998.118,95 €** **1.998.118,95 €**

Le dividende en numéraire (soit environ 581,20 € par action) est attribué aux associés au prorata des actions détenues dans le capital, et sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente décision collective.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 Bis du Code général des impôts, les associés constatent qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et des trois exercices précédents, les sommes distribuées à titre de dividendes et éligibles ou non à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2022	1.800.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2021	1.200.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2020	900.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2019	900.000 €	0 €	0 €	0 €

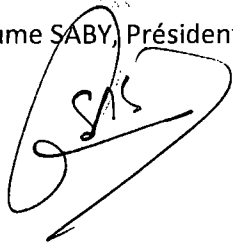
Gm

VOTE DES ASSOCIES DU 30 JANVIER 2023

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par tous les associés.

Pour copie certifiée conforme

Guillaume SABY, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SABY', enclosed within a large, loopy, handwritten oval or loop.

BECOUZE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2022

CERTIFIÉ CONFORME

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	1
<i>Actif circulant</i>	1
PASSIF	2
<i>Capitaux propres</i>	2
<i>Provisions pour risques et charges</i>	2
<i>Emprunts et dettes</i>	2
Compte de résultat	3
Annexe des comptes annuels	5
FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	5
PRINCIPES GENERAUX	5
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	10
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	13
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	14
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	16
Bilan détaillé	17
ACTIF	17
<i>Actif immobilisé</i>	17
<i>Actif circulant</i>	17
PASSIF	19
<i>Capitaux propres</i>	19
<i>Provisions pour risques et charges</i>	19
<i>Emprunts et dettes</i>	19
Compte de résultat détaillé	21
Etats fiscaux	26

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	950 000	696 667	253 333	316 667
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	329 912	321 058	8 854	44 489
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 175 205	933 489	241 717	280 214
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	17 696		17 696	17 696
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	97 321		97 321	94 741
TOTAL (I)	2 570 134	1 951 213	618 921	753 807
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	5 763 276	258 534	5 504 742	4 294 954
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	33 652		33 652	29 016
. Personnel				
. Organismes sociaux	14 097		14 097	8 706
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 265		113 265	187 525
. Autres	281 090		281 090	23 843
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 368 429		2 368 429	2 195 670
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	105 878		105 878	92 124
TOTAL (II)	8 679 687	258 534	8 421 153	6 831 839
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	11 249 821	2 209 747	9 040 074	7 585 646

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 €uros)	309 700	309 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 481	49 481
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 970	30 970
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	25 250	25 250
Autres réserves	1 793 503	1 674 841
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 998 119	1 318 662
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	4 207 023	3 408 904
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	112 500	95 000
Provisions pour charges	179 594	179 527
TOTAL (III)	292 094	274 527
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
· Emprunts		173 800
· Découverts, concours bancaires	2 169	2 072
Emprunts et dettes financières diverses		
· Divers		
· Associés	225 360	119 522
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	717 348	1 034 837
Dettes fiscales et sociales		
· Personnel	1 098 258	733 943
· Organismes sociaux	506 903	387 447
· Etat, impôts sur les bénéfices		
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 140 581	747 497
· Etat, obligations cautionnées		
· Autres impôts, taxes et assimilés	82 307	84 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	946	6 393
Autres dettes	27 719	19 228
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	739 367	593 172
TOTAL (IV)	4 540 957	3 902 215
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	9 040 074	7 585 646

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	21 123 565	153 019	21 276 584	18 478 031
Chiffre d'affaires net	21 123 565	153 019	21 276 584	18 478 031
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			90 298	43 211
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			228 933	122 904
Autres produits			3	45
Total des produits d'exploitation			21 595 818	18 644 191
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			10 704 602	9 951 656
Impôts, taxes et versements assimilés			262 503	243 502
Salaires et traitements			4 825 959	4 184 502
Charges sociales			1 931 927	1 637 116
Dotations aux amortissements sur immobilisations			227 400	278 244
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			112 166	41 141
Dotations aux provisions pour risques et charges			62 567	68 164
Autres charges			44 917	12 641
Total des charges d'exploitation			18 172 041	16 416 966
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 423 776	2 227 225
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières			110 540	131 094
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			110 540	131 094
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			557	9 581
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			557	9 581
RESULTAT FINANCIER			109 983	121 512
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 533 759	2 348 738

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000
Réprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés	783 293	492 774
Impôts sur les bénéfices	752 347	537 302
Total des produits	21 706 357	18 776 285
Total des charges	19 708 239	17 457 624
RESULTAT NET	1 998 119	1 318 662
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. BECOUZE
1 rue de Buffon 49100 ANGERS
N° SIRET : 32347042700051

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30 septembre 2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 040 074,12 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 998 118,95 Euros.

L'exercice clos le 30 septembre 2022 est le quatrième exercice d'intégration fiscale du groupe formé par la SAS EUCLIDE (société mère), la SAS BECOUZE (fille), la SARL FIBONACCI (fille) et la SARL WIENER (fille).

L'intégration fiscale est sans incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé chez BECOUZE.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19 décembre 2022 par le Président.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figurent le droit temporaire d'usufruit suivant :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	2 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Compte tenu de la conjoncture et des tensions constatées chez nos clients sur les encaissements, le calcul des provisions statistiques sur les créances clients de plus de 180 jours a été modifié par rapport à l'exercice précédent, comme suit :

* Créances de plus de 180 jours provisionnées à 60% au 30/09/2022, contre 40% au 30/09/2021

* Créances de plus de 360 jours provisionnées à 95% au 30/09/2022, contre 80% au 30/09/2021

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone Euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Réserves réglementées

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUBE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves réglementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves réglementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 25 250 Euros.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Situation fiscale

Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUZE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1^{er} octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS EUCLIDE a réalloué à sa filiale, la SAS BECOUZE, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 752 347 €.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 179 594 Euros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 62 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 62 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.

- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes

- Turnover non spécifique à l'entreprise :

- * 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
- * 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
- * 2 % tranche d'âge 40-50 ans,
- * 1 % tranche d'âge 50-60 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2011-2013.

- Taux d'actualisation financière : 3,74 % (taux iboxx AA 10 ans au 30 septembre 2022)

- Taux de revalorisation des salaires : 3 %

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 13 248 €uros.

Effectif moyen des salariés

Cadres : 68

Employés : 47

Alternants : 15

Soit total : 130

Autres informations complémentaires

Pour une meilleure lisibilité économique des comptes, le forfait social de 20% sur la Participation des salariés est présenté avec le montant brut de la Participation, depuis la clôture de l'exercice précédent, contrairement aux exercices précédents où il figurait dans les charges de personnel.

Montant du forfait social de 20% sur la Participation des salariés :

- Au 30/09/2022 : 90 417 €
- Au 30/09/2021 : 60 823 €

De même, le montant de l'intéressement figure dans le poste « Participation des salariés ».

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 282 078		2 166	1 279 912
Immobilisations corporelles	1 173 459	89 934	88 188	1 175 205
Immobilisations financières	112 437	2 606	26	115 017
TOTAL	2 567 974	92 540	90 380	2 570 134

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	920 922	98 969	2 166	1 017 725
Immobilisations corporelles	893 245	128 431	88 188	933 489
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	1 814 167	227 400	90 354	1 951 213

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	950 000	696 667	253 333	15 ans
Autres immobilis. incorp.	329 912	321 058	8 854	3 ans
Instal. génér. agenc. amgts	470 971	412 334	58 637	de 2 à 7 ans
Instal. agenc. aménagmnt paris	30 683	3 009	27 674	7 ans
Matériel de bureau & infor.	426 976	359 350	67 625	de 3 à 5 ans
Mobilier	221 325	158 795	62 530	de 3 à 10 ans
Oeuvres d'art	25 250	0	25 250	Non amortiss.
TOTAL	2 455 117	1 951 213	503 904	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	97 321		97 321
Actif circulant et charges constatées d'avance	6 311 258	6 109 283	201 975
TOTAL	6 408 579	6 109 283	299 296

Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	227 406	112 166		81 038	258 534
Comptes financiers					
TOTAL	227 406	112 166		81 038	258 534

Créances représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	190 367
Autres créances	
TOTAL	190 367

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 370 213
Autres créances	280 808
Disponibilités	
TOTAL	1 651 021

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3097	100,00	309 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3097	100,00	309 700

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	274 527	62 567	45 000	292 094
TOTAL	274 527	62 567	45 000	292 094

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 169	2 169		
Dettes financières diverses	225 360	225 360		
Fournisseurs	717 348	717 348		
Dettes fiscales et sociales	2 828 049	2 828 049		
Dettes sur immobilisations	946	946		
Autres dettes	27 719	27 719		
Produits constatés d'avance	739 367	739 367		
TOTAL	4 540 957	4 540 957		

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	2 169
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	484 650
Dettes fiscales et sociales	1 325 478
Autres dettes	1 200
TOTAL	1 813 497

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	21 272 865	99,98 %
Produits des activités annexes	3 719	0,02 %
TOTAL	21 276 584	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 423 776	807 722	2 616 054
Résultat financier	109 983	32 394	77 589
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	-783 293	-87 770	-695 523
TOTAL	2 750 466	752 347	1 998 119

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000)	1 370 213
TOTAL	1 370 213

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frn - avoirs à recevoir(40980000)	266 400
Org. sociaux produits à recev(43870000)	14 097
Etat produits à recevoir(44870000)	311
TOTAL	280 808

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	105 878
TOTAL	105 878

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs factures non parvenues(40810000)	484 650
TOTAL	484 650

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov/congés payés(42820000)	262 882
Provision pour participation(42840000)	452 087
Pers. autres charges à payer(42860000)	316 171
Org. soc. charges à payer(43860000)	232 907
Etat charges à payer(44860000)	61 431
TOTAL	1 325 478

Autres dettes	Montant
R.r.r. à accorder(41980000)	1 200
TOTAL	1 200

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	739 367
TOTAL	739 367

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11 990 parts)	1 240 200	135 450	97	950 000	253 333			395 990	126 753	110 287
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 240 200	135 450	0	500	500			395 990	126 753	46
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Yannick COCHERY

BECOUZE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 309.700 euros
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS
RCS ANGERS 323 470 427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

CERTIFIÉ CONFORME



Yannick COCHERY
50 rue du Moulin de Pierre
92140 Clamart
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Mesdames, Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés en date du 19 mars 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BECOUZE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

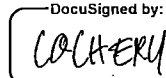
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Clamart, le 27 janvier 2023

Le commissaire aux comptes

DocuSigned by:

779DA9F2A4F14A2...

Yannick COCHERY
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	950 000	696 667	253 333	316 667
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	329 912	321 058	8 854	44 489
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 175 205	933 489	241 717	280 214
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	17 696		17 696	17 696
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	97 321		97 321	94 741
TOTAL (I)	2 570 134	1 951 213	618 921	753 807
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	5 763 276	258 534	5 504 742	4 294 954
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	33 652		33 652	29 016
. Personnel				
. Organismes sociaux	14 097		14 097	8 706
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 265		113 265	187 525
. Autres	281 090		281 090	23 843
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 368 429		2 368 429	2 195 670
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	105 878		105 878	92 124
TOTAL (II)	8 679 687	258 534	8 421 153	6 831 839
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	11 249 821	2 209 747	9 040 074	7 585 646

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
Capitaux propres Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 Euros) Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	4 207 023	3 408 904
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges Provisions pour risques Provisions pour charges		
TOTAL (III)	292 094	274 527
Emprunts et dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit . Emprunts . Découverts, concours bancaires Emprunts et dettes financières diverses . Divers . Associés Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales . Personnel . Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires . Etat, obligations cautionnées . Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	4 540 957	3 902 215
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	9 040 074	7 585 646

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	21 123 565	153 019	21 276 584	18 478 031
Chiffre d'affaires net	21 123 565	153 019	21 276 584	18 478 031
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			90 298	43 211
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			228 933	122 904
Autres produits			3	45
Total des produits d'exploitation			21 595 818	18 644 191
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			10 704 602	9 951 656
Impôts, taxes et versements assimilés			262 503	243 502
Salaires et traitements			4 825 959	4 184 502
Charges sociales			1 931 927	1 637 116
Dotations aux amortissements sur immobilisations			227 400	278 244
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			112 166	41 141
Dotations aux provisions pour risques et charges			62 567	68 164
Autres charges			44 917	12 641
Total des charges d'exploitation			18 172 041	16 416 966
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 423 776	2 227 225
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières			110 540	131 094
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			110 540	131 094
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			557	9 581
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			557	9 581
RESULTAT FINANCIER			109 983	121 512
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 533 759	2 348 738

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés	783 293	492 774
Impôts sur les bénéfices	752 347	537 302
Total des produits	21 706 357	18 776 285
Total des charges	19 708 239	17 457 624
RESULTAT NET	1 998 119	1 318 662
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. BECOUZE

1 rue de Buffon 49100 ANGERS

N° SIRET : 32347042700051

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 040 074,12 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 998 118,95 Euros.

L'exercice clos le 30 septembre 2022 est le quatrième exercice d'intégration fiscale du groupe formé par la SAS EUCLIDE (société mère), la SAS BECOUZE (fille), la SARL FIBONACCI (fille) et la SARL WIENER (fille).

L'intégration fiscale est sans incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé chez BECOUZE.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19 décembre 2022 par le Président.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figurent le droit temporaire d'usufruit suivant :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	2 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Compte tenu de la conjoncture et des tensions constatées chez nos clients sur les encaissements, le calcul des provisions statistiques sur les créances clients de plus de 180 jours a été modifié par rapport à l'exercice précédent, comme suit :

* Créances de plus de 180 jours provisionnées à 60% au 30/09/2022, contre 40% au 30/09/2021

* Créances de plus de 360 jours provisionnées à 95% au 30/09/2022, contre 80% au 30/09/2021

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone Euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Réserves réglementées

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUZE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves réglementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves réglementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 25 250 €.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Situation fiscale

Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUZE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1^{er} octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS EUCLIDE a réalloué à sa filiale, la SAS BECOUZE, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 752 347 €.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 179 594 €uros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 62 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 62 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.

- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes

- Turnover non spécifique à l'entreprise :

- * 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
- * 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
- * 2 % tranche d'âge 40-50 ans,
- * 1 % tranche d'âge 50-60 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2011-2013.

- Taux d'actualisation financière : 3,74 % (taux iboxx AA 10 ans au 30 septembre 2022)

- Taux de revalorisation des salaires : 3 %

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 13 248 Euros.

Effectif moyen des salariés

Cadres : 68

Employés : 47

Alternants : 15

Soit total : 130

Autres informations complémentaires

Pour une meilleure lisibilité économique des comptes, le forfait social de 20% sur la Participation des salariés est présenté avec le montant brut de la Participation, depuis la clôture de l'exercice précédent, contrairement aux exercices précédents où il figurait dans les charges de personnel.

Montant du forfait social de 20% sur la Participation des salariés :

- Au 30/09/2022 : 90 417 €
- Au 30/09/2021 : 60 823 €

De même, le montant de l'intéressement figure dans le poste « Participation des salariés ».

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 282 078		2 166	1 279 912
Immobilisations corporelles	1 173 459	89 934	88 188	1 175 205
Immobilisations financières	112 437	2 606	26	115 017
TOTAL	2 567 974	92 540	90 380	2 570 134

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	920 922	98 969	2 166	1 017 725
Immobilisations corporelles	893 245	128 431	88 188	933 489
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	1 814 167	227 400	90 354	1 951 213

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	950 000	696 667	253 333	15 ans
Autres immobilis. incorp.	329 912	321 058	8 854	3 ans
Instal. génér. agenc. à mngts	470 971	412 334	58 637	de 2 à 7 ans
Instal. agenc. aménagmnt paris	30 683	3 009	27 674	7 ans
Matériel de bureau & infor.	426 976	359 350	67 625	de 3 à 5 ans
Mobilier	221 325	158 795	62 530	de 3 à 10 ans
Oeuvres d'art	25 250	0	25 250	Non amortiss.
TOTAL	2 455 117	1 951 213	503 904	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	97 321		97 321
Actif circulant et charges constatées d'avance	6 311 258	6 109 283	201 975
TOTAL	6 408 579	6 109 283	299 296

BECOUZE**Provisions pour dépréciation**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	227 406	112 166		81 038	258 534
Comptes financiers					
TOTAL	227 406	112 166		81 038	258 534

Créances représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	190 367
Autres créances	
TOTAL	190 367

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 370 213
Autres créances	280 808
Disponibilités	
TOTAL	1 651 021

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3097	100,00	309 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3097	100,00	309 700

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	274 527	62 567	45 000	292 094
TOTAL	274 527	62 567	45 000	292 094

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 169	2 169		
Dettes financières diverses	225 360	225 360		
Fournisseurs	717 348	717 348		
Dettes fiscales et sociales	2 828 049	2 828 049		
Dettes sur immobilisations	946	946		
Autres dettes	27 719	27 719		
Produits constatés d'avance	739 367	739 367		
TOTAL	4 540 957	4 540 957		

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	2 169
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	484 650
Dettes fiscales et sociales	1 325 478
Autres dettes	1 200
TOTAL	1 813 497

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	21 272 865	99,98 %
Produits des activités annexes	3 719	0,02 %
TOTAL	21 276 584	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 423 776	807 722	2 616 054
Résultat financier	109 983	32 394	77 589
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	-783 293	-87 770	-695 523
TOTAL	2 750 466	752 347	1 998 119

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000)	1 370 213
TOTAL	1 370 213

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frn - avoirs à recevoir(40980000)	266 400
Org. sociaux produits à recev(43870000)	14 097
Etat produits à recevoir(44870000)	311
TOTAL	280 808

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	105 878
TOTAL	105 878

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs factures non parvenues(40810000)	484 650
TOTAL	484 650

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov/congés payés(42820000)	262 882
Provision pour participation(42840000)	452 087
Pers. autres charges à payer(42860000)	316 171
Org. soc. charges à payer(43860000)	232 907
Etat charges à payer(44860000)	61 431
TOTAL	1 325 478

Autres dettes	Montant
R.r.r. à accorder(41980000)	1 200
TOTAL	1 200

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	739 367
TOTAL	739 367

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11 990 parts)	1 240 200	135 450	97	950 000	253 333			395 990	126 753	110 287
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 240 200	135 450	0	500	500			395 990	126 753	46
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires